

Mise à 4 voies de la ligne ferroviaire entre Saint-Fons et Grenay
Atelier du 15 mai 2023 – Mions

PRÉPARONS LES MOBILITÉS DE DEMAIN



DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Horaires	Séquences
19h00 - 19h15	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction
19h15-19h45	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des mobilités décarbonées au service de l'amélioration des transport des voyageurs et marchandises ○ Décisions prises suite au débat public de 2019 sur l'EFL ○ Le projet de mise à 4 voies St-Fons - Grenay ○ Les variantes d'implantation de voies nouvelles sur le secteur
19h45 – 20h15	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Echanges</i>
20h15 – 21h00	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travail en atelier sur chaque variante ○ Partage des contributions
21h00 – 21h10	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture



RÈGLES DE SAVOIR ÊTRE POUR LA RÉUNION

Règles de base

- Respect
- Écoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin



Considérez la perspective puis argumentez



QUELQUES CONSIGNES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



- Les échanges sont enregistrés → synthèse de la séance



- Des photographies peuvent être prises



- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur :
présentez-vous



- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue,
merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



MOT D'ACCUEIL



M Claude COHEN

Maire de Mions

LES GARANTS

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC



Jean-Claude RUYSSCHAERT

Barbara SERRANO

barbara.serrano@garant-cndp.fr

jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr

CNDP, une entité indépendante

La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

Notre rôle

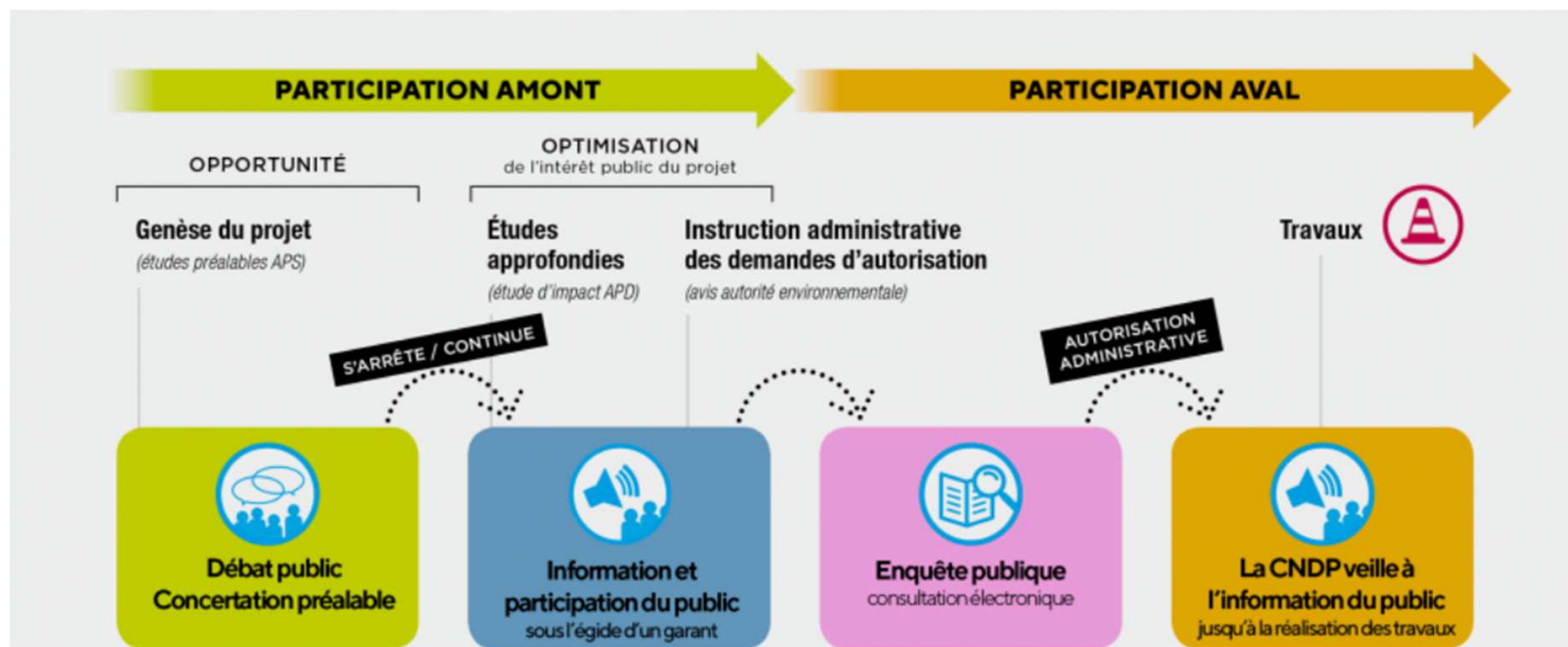
Défendre le droit à l'information et à la participation du public...

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Ce « **droit au débat** » du public permet également d'améliorer les décisions des responsables des projets ou des politiques. Il les éclaire sur les valeurs, les attentes ou les interrogations du public. La CNDP est une autorité neutre qui ne se prononce pas sur l'opportunité des projets ou des politiques concernés. Notre autorité n'a pas pour rôle de « faire accepter » ou de faire abandonner les projets .

... sur l'élaboration des projets ayant un impact sur l'environnement

La participation garantie par la CNDP intervient **dès l'origine d'un projet** jusqu'à l'enquête publique, donc pendant son élaboration. Elle intervient dès l'origine, à un moment où il est encore possible d'y renoncer, de le modifier, où l'on peut interroger le "pourquoi ?" et pas seulement le "comment ?". Si après cette première phase, le porteur de projet décide de le poursuivre, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information et à la participation du public jusqu'à l'enquête publique.



Nos valeurs

Ces valeurs sont issues de la loi et de l'expérience de la participation du public depuis 1995

- ✓ **L'indépendance**
- ✓ **La neutralité**
- ✓ **La transparence**
- ✓ **L'égalité de traitement**
- ✓ **L'argumentation**
- ✓ **L'inclusion**

INTRODUCTION

L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE
ET
LE DÉBAT PUBLIC DE 2019



Jean-François BORELLA
Catherine ULRICH – MICHEL
SNCF Réseau Auvergne-Rhône-Alpes

DÉCARBONER LES MOBILITÉS POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Offrir une alternative décarbonée et durable aux modes de mobilité actuels
 - Voyageurs
 - Marchandises
- Faciliter les déplacements du quotidien et longue distance



AMÉLIORER LA RÉGULARITÉ
DES TRAINS



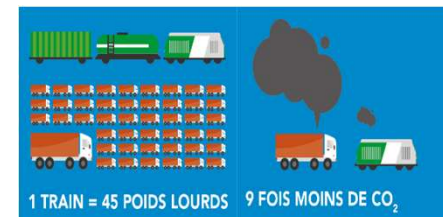
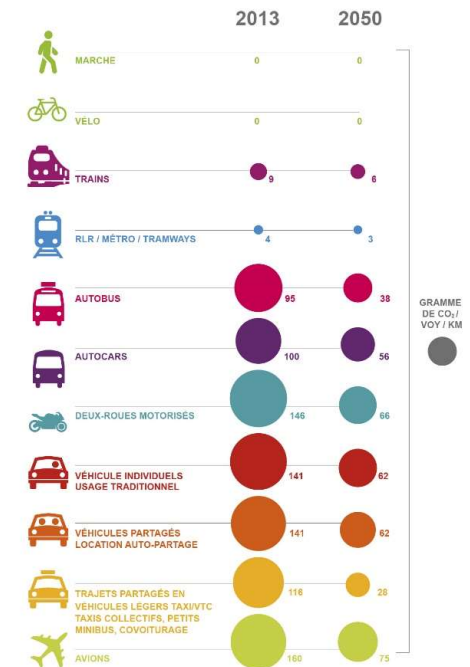
AMÉLIORER LE CONFORT
À BORD DES TRAINS
ET DANS LES GARES



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS
EN TRAIN POUR LIMITER
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



AUGMENTER LE NOMBRE
DE TRAINS



CONTEXTE TERRITORIAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

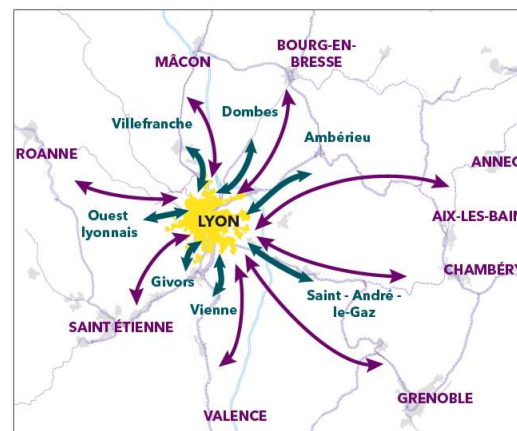
■ Région Auvergne-Rhône-Alpes

- 8 millions d'habitants
- Parmi les plus vastes et plus peuplées d'Europe
- Carrefour de grands axes de communication européens et français

■ Une métropole de Lyon très dynamique

- Au cœur d'un réseau de grands pôles urbains : Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Genève, Chambéry, Annecy, Valence, Mâcon, Roanne, ...

■ Des besoins croissants de mobilité des personnes et marchandises



■ Besoin de réponses cohérentes avec

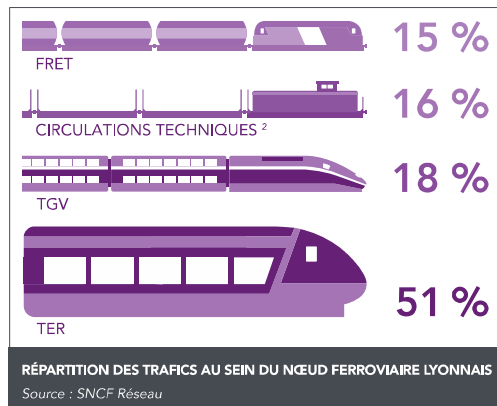
- Enjeux climatiques
- Qualité de vie des habitants
- Attractivité du territoire



UNE ÉTOILE FERROVIAIRE SATURÉE

• Une étoile ferroviaire de Lyon congestionnée

- Près de 1 200 trains / jour
- Plafonnement à 70 trains / heure max depuis 2005
- Nombreux retards et annulations et pas de possibilité d'accueillir de nouveaux trains



• Réponses des financeurs Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, UE et de SNCF Réseau

1. Agir à court terme

- plan d'investissement de 310 M€ 2015-2025 → restaurer la régularité

2. Préparer l'avenir

- déterminer les investissements nécessaires pour développer le réseau et accueillir plus de trains projets structurants d'infrastructure
- Un débat public en 2019 pour partager les enjeux et définir les grandes orientations



DÉCISIONS DE SNCF RÉSEAU DU 11 DÉCEMBRE 2019 SUITE AU DÉBAT PUBLIC DE 2019

- **Moderniser l'Etoile Ferroviaire Lyonnaise dès à présent**
- **Imaginer un service ferroviaire express métropolitain** tout en tenant compte de l'ensemble des besoins : fret, voyageurs longue distance, régionaux et péri-urbains
- **Construire une trajectoire d'évolution des services et de l'infrastructure**
 - 1 priorité partagée : mettre à 4 voies la section Saint-Fons – Grenay
- **Associer les élus, associations, usagers et habitants du territoire à cette démarche pour préparer l'avenir**

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE POUR DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TRAINS

OBJECTIFS



2 fois plus de
périurbains



2 fois plus de TGV



2 fois plus de fret



De 2025 à 2030 : 1^{ers} évolutions de service

- Trains du quotidien : sur la 1^{ère} couronne périurbaine : extension les services proposés en heure de pointe aux heures creuses et développer l'amplitude horaire (objectif = 5h – 23h)
- Augmentations progressives de capacité sur la Ligne Grande Vitesse et pour le fret



A partir de 2030 : vers un saut d'offre

- Trains du quotidien : augmentation des fréquences en heure de pointe (objectif cible = ¼ d'heure en heure de pointe)
- 2^{ème} phase d'augmentation de capacité LGV Paris Lyon et de poursuite de l'augmentation de capacité pour le fret



ECOSYSTÈME DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE : OFFRE DE SERVICES ET INFRASTRUCTURES

Clients ferroviaires

Maitrise d'ouvrage Schémas d'offres Et infrastructures



Inscription du projet dans le territoire

Industriels, agriculteurs, coopératives, carriers...

COMITE DES GRANDS PARTENAIRES Etoile Ferroviaire Lyonnaise



LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY – VARIANTES

■ Une concertation

- Du 24 avril jusqu'au 4 juin
- Pour permettre au public de s'informer et s'exprimer sur le projet et sur les **variantes d'implantation des voies nouvelles envisagées**
- Suivie par 2 garants de la CNDP pour veiller à son bon déroulement

■ À l'issue de laquelle SNCF Réseau et les partenaires retiendront une variante préférentielle

■ Une nouvelle concertation à horizon fin 2023 portant sur l'insertion de la variante préférentielle

■ Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>

- Information sur le projet
- Modalités de contribution
- Formulaire en ligne pour donner son avis
- Formulaire en ligne pour s'inscrire aux permanences et aux ateliers



LE PROJET DE MISE À 4 VOIES DE
LA SECTION ENTRE SAINT-FONS ET
GRENAY



20 min

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POINTS DE VUE DES PARTENAIRES DU PROJET

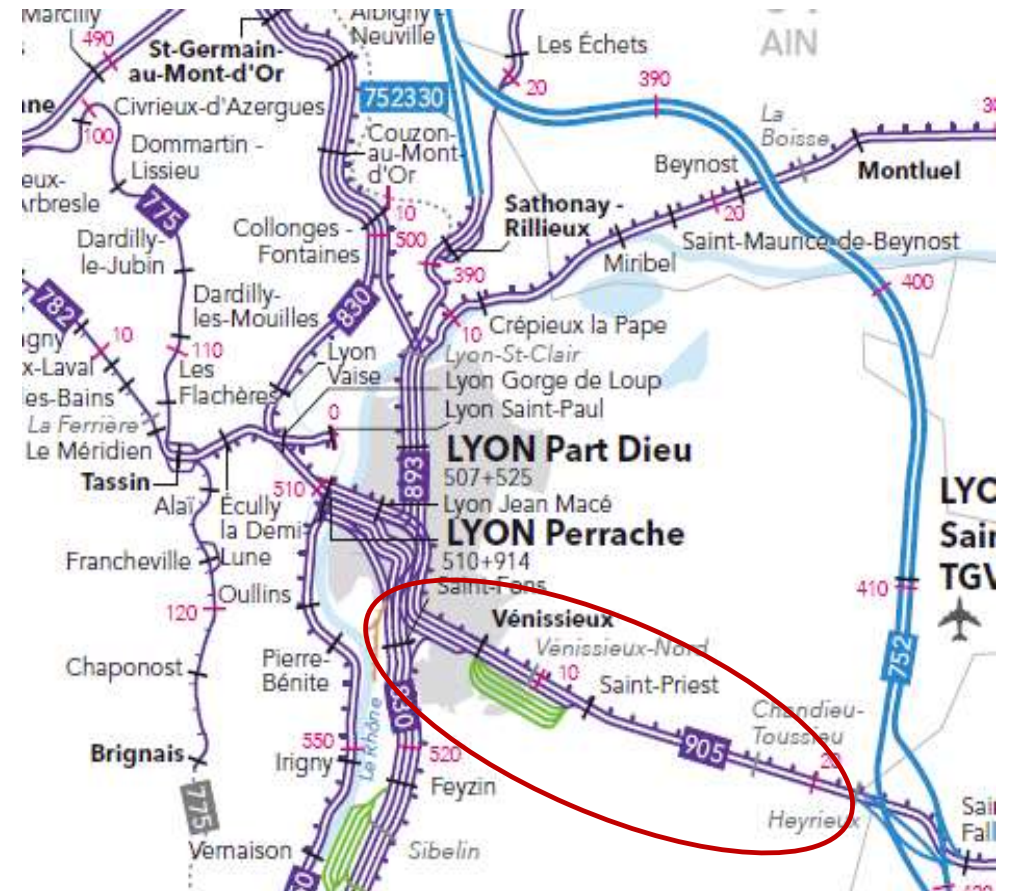




LA LIGNE LYON-GRENOBLE ACTUELLE ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

19 km de ligne, 3 gares voyageurs, un centre de maintenance du matériel roulant, 1 site fret

- Des circulations hétérogènes : TGV, intercitys, TER, fret
- Une exploitation intense et complexe : beaucoup de circulations, des cisaillements de trains, une grande multiplicité des caractéristiques des trains, ...
- Impossible de faire circuler plus de trains en heure de pointe

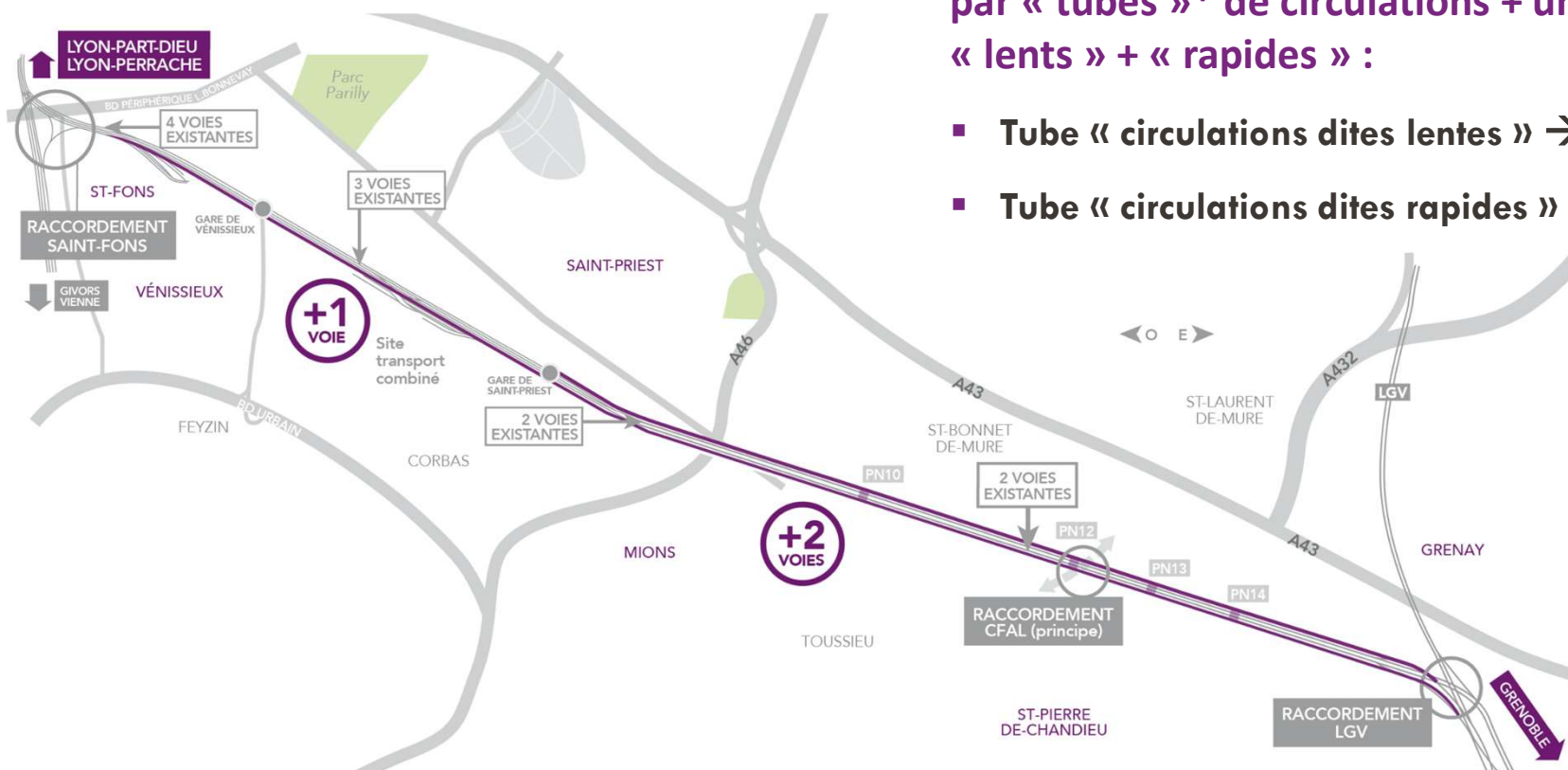


En vert, les équipements dédiés au fret

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

Un doublement de la capacité grâce à une organisation par « tubes »* de circulations + une fonctionnalité « lents » + « rapides » :

- Tube « circulations dites lentes » → TER omnibus, fret
- Tube « circulations dites rapides » → TGV, autres TER





LES BÉNÉFICES ATTENDUS DU PROJET

Jusqu'à ...



**2 fois plus de
périurbains**

Contribuer au déploiement progressif du RER Lyonnais



2 fois plus de TGV

**Contribuer à passer de 3 à 6 trains grandes lignes par
heure et par sens**



2 fois plus de fret

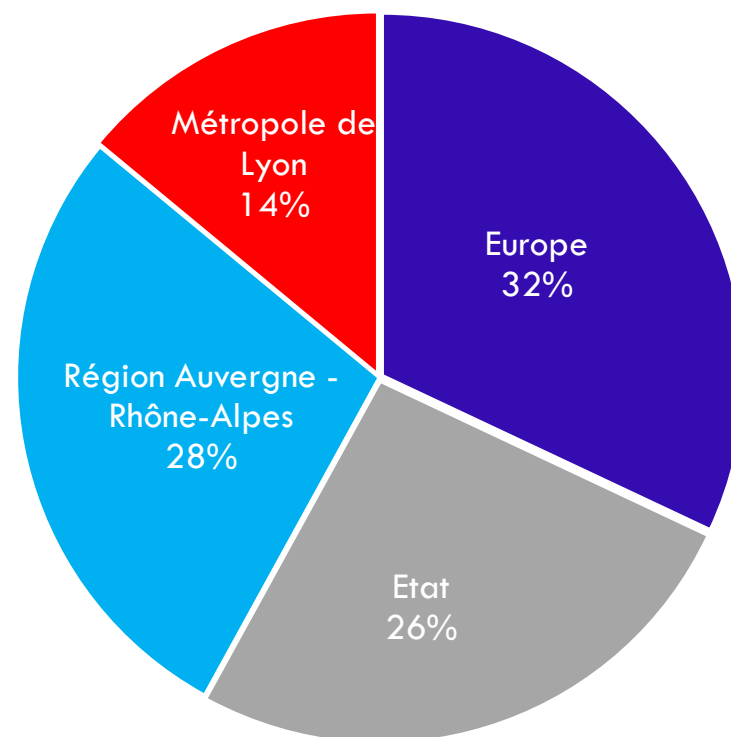
**Contribuer à améliorer la qualité de l'air en quasi doublant la
part modale du fret ferroviaire (de 9% à 18%) et en
accompagnant les besoins de desserte locale**

COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

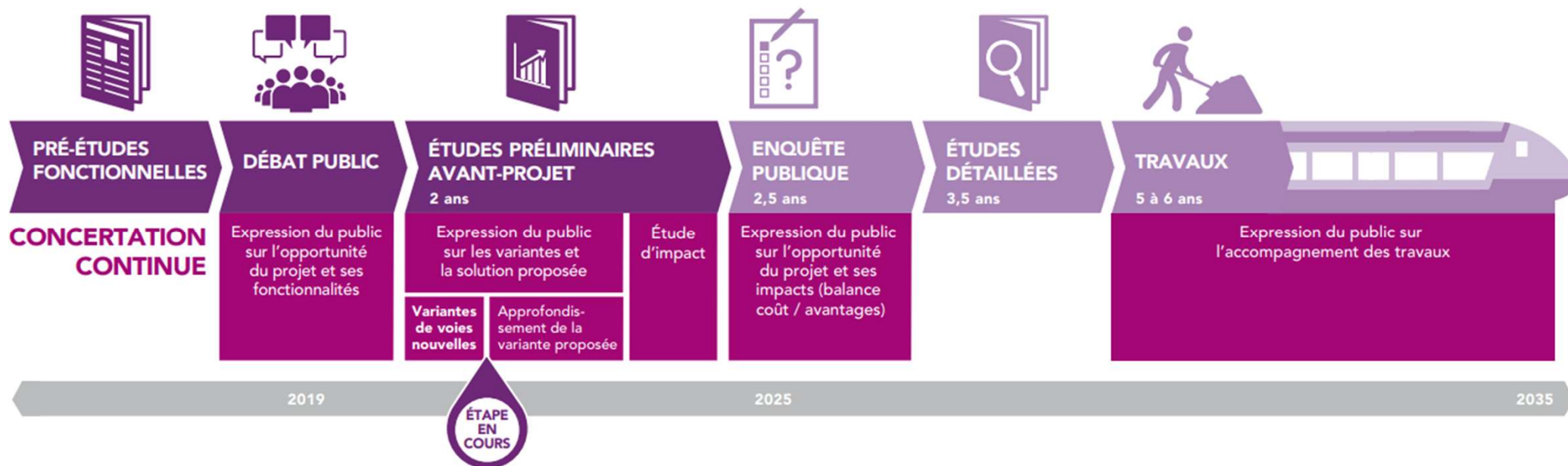
■ **Coût estimé du projet : environ 1,06 milliard** CE 01/2022

■ **Phase d'études préliminaires engagée**

- 6,5 M€ pour les études préliminaires
- Objectifs : affiner
 - + Les fonctionnalités
 - + Les solutions techniques
 - + Les enjeux environnementaux
 - + L'insertion dans l'environnement
 - + Les coûts
 - + Le planning de l'opération



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



LES VARIANTES D'IMPLANTATION DES VOIES NOUVELLES POUR LA MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES VARIANTES

- **Différentes variantes étudiées pour l'implantation des voies nouvelles**
 - Objectif premier : éviter au maximum les impacts du projet sur l'environnement urbain, économique, agricole et naturel
- **Parmi les pistes envisagées lors des études**
 - 2 voies nouvelles au nord des voies existantes ?
 - 2 voies nouvelles au sud des voies existantes ?
 - 1 voie nouvelle au nord et une voie nouvelle au sud des voies existantes ?
 - Des voies nouvelles enterrées sur certaines sections ?
- **Principes de sélection des variantes proposées à la concertation**
 - Techniquement réalistes et réalisables
 - Qui évitent certains impacts majeurs



ANALYSE D'UN TRACÉ EN SOUS-TERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

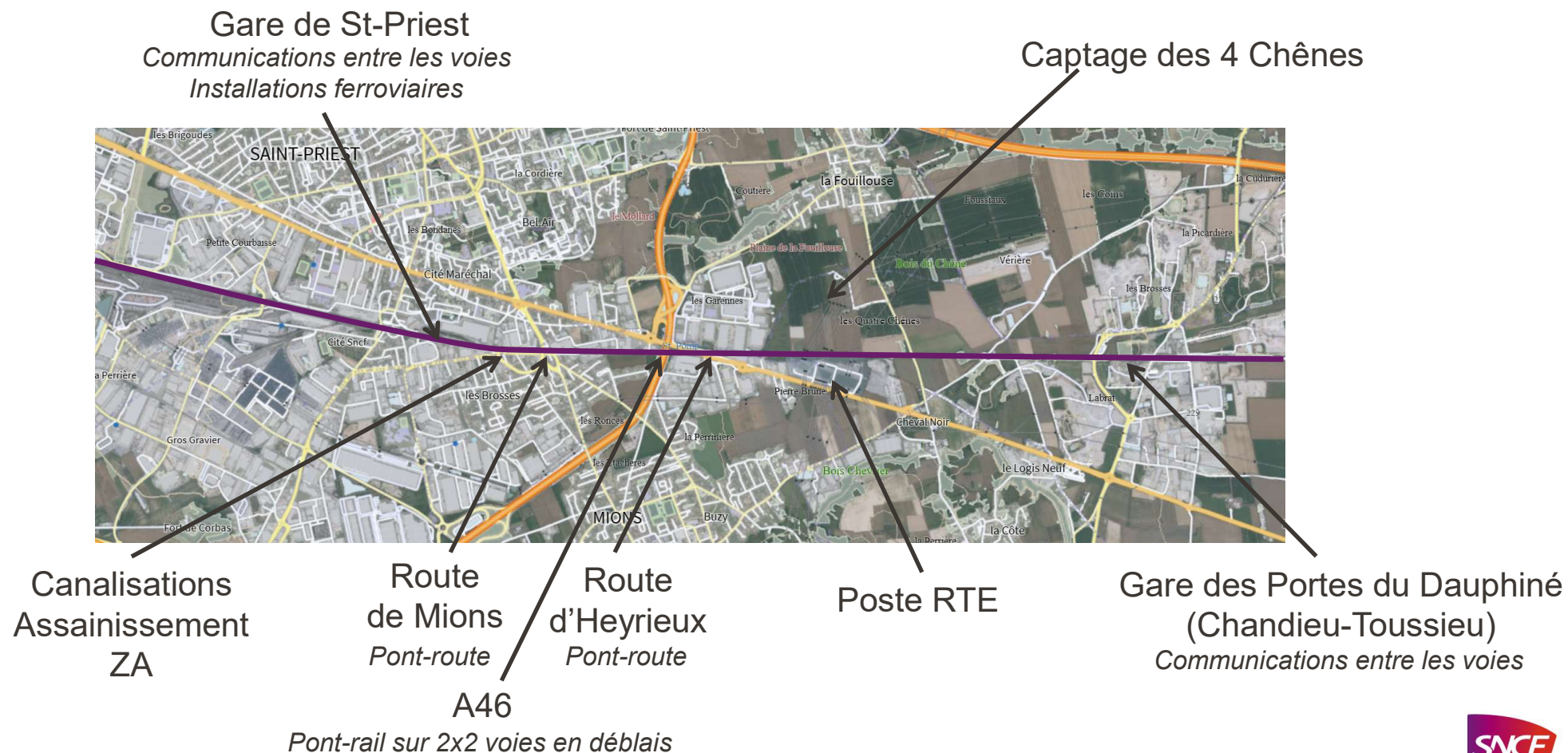
Étudier la possibilité de réaliser un tunnel ou une tranchée pour la création des nouvelles voies sur le périmètre de de la commune de Mions.

Objectifs recherchés :

- Ne pas consommer d'emprises supplémentaires localement (sur la portion enterrée)
- Éviter les nuisances liées à des circulations supplémentaires

ANALYSE D'UN TECHNIQUE D'UN TRACÉ SOUTERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

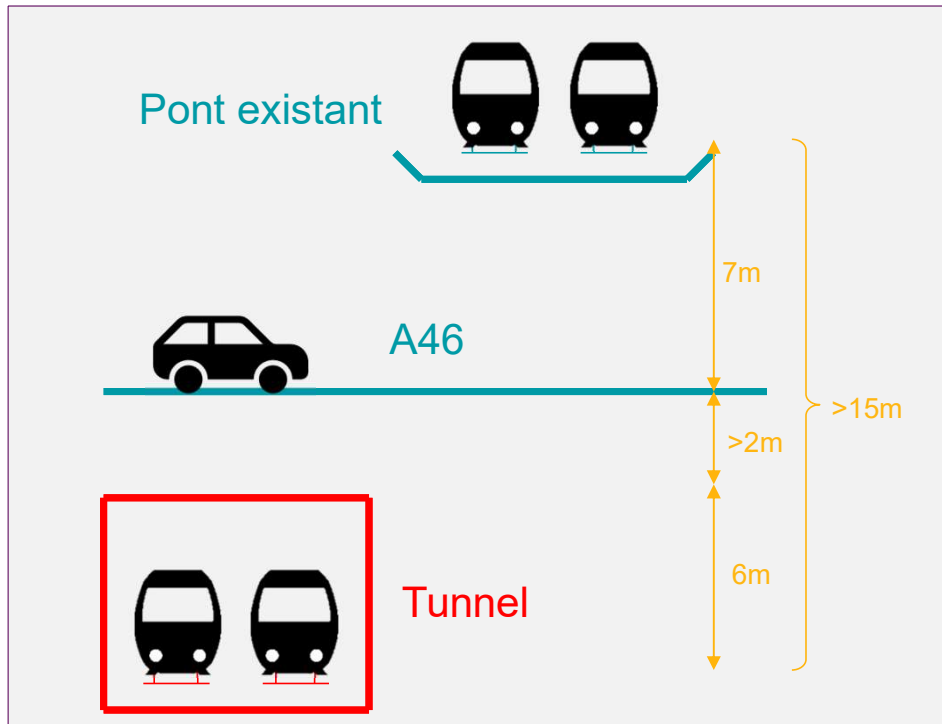
Principaux enjeux techniques et environnementaux



ANALYSE D'UN TECHNIQUE D'UN TRACÉ SOUTERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

Le franchissement de l'A46 : principale contrainte

- Représentation schématique en coupe au droit de l'A46 :



- Vue aérienne



Un franchissement souterrain sous l'A46 nécessite un approfondissement minimal de 15m vis-à-vis des voies existantes

ANALYSE D'UN TECHNIQUE D'UN TRACÉ SOUTERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

Etude du profil en long

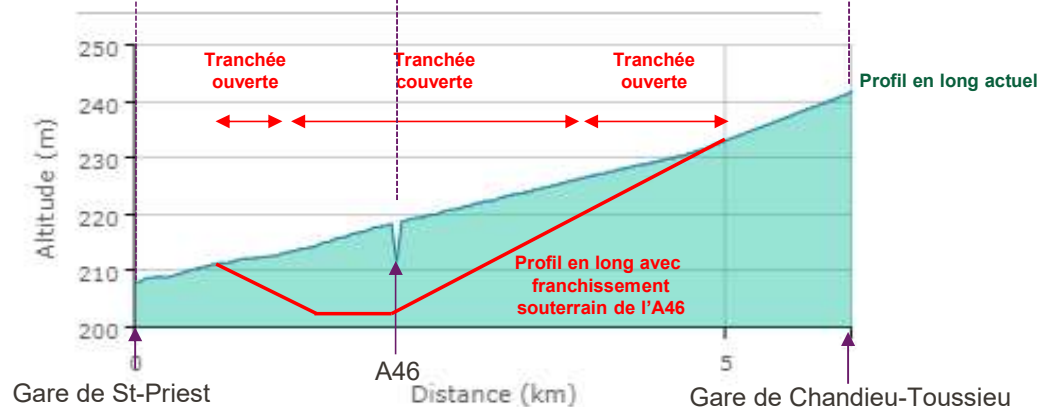
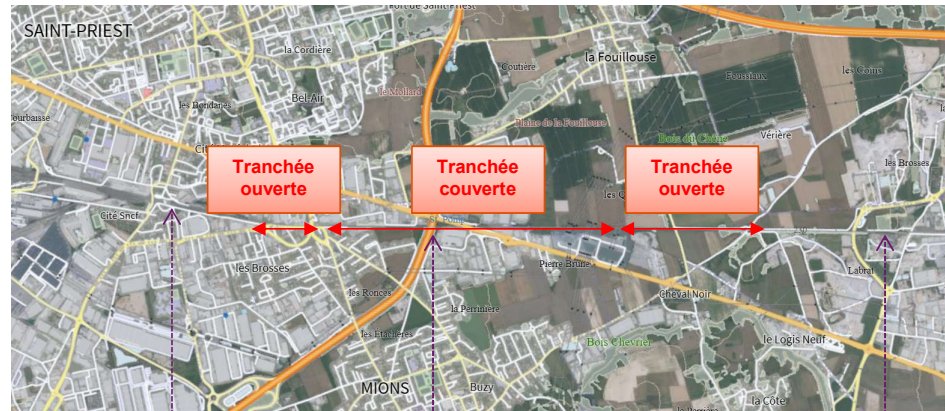
Profil en long = pentes et rampes possibles pour permettre la circulations des trains et la gestion de certaines situations d'exploitation (arrêt des trains par exemple).

Ligne existante en pente naturelle ascendante (rampe) de Lyon vers Grenoble :

- Environ 3 m/km avant le pont de la route de Mions
- Environ 6 m/km après le pont de la route de Mions
- Environ 8 m/km après le Chemin de la Fouillouse (St-Pierre-de-Chandieu)

Ligne enterrée :

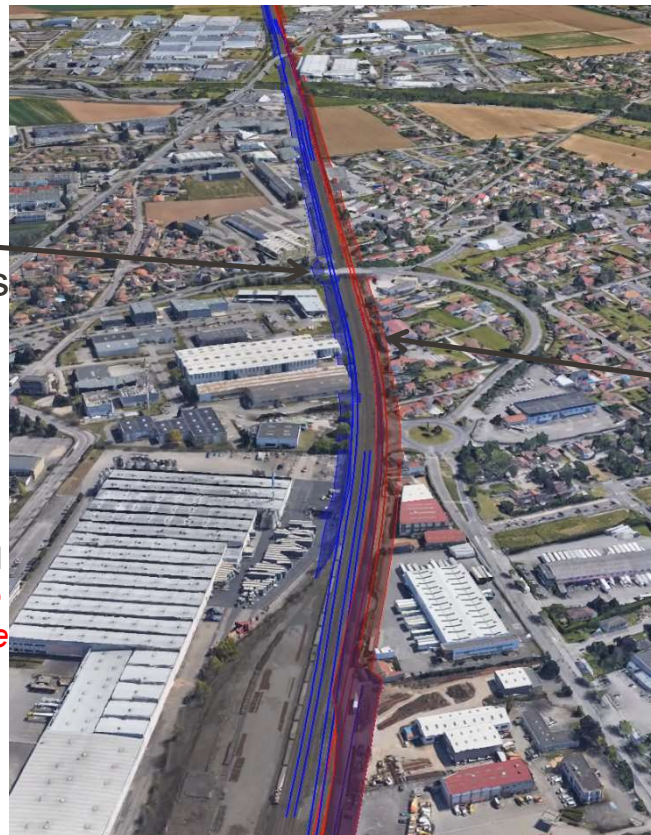
- Environ 10 m/km pour les trains de fret transnationaux (« pente de 1% ») – max 12,5 sur cet axe
- Environ 15 m/km pour les trains vers Grenoble (1,5%)
- Jusqu'à 25 m/km pour des trains voyageurs sur ligne classique



Une longueur totale d'ouvrage d'environ 4500 m
Dont tranchée couverte env. 2 km – avec rampes de 500 m (ouest) et 2000 m (est)

ANALYSE D'UN TECHNIQUE D'UN TRACÉ SOUTERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

Construction de la tranchée : Impacts plus importants sur les bâtis, les voiries, les infrastructures et les milieux naturels



Route de Mions
Pont-route impacté

Tracé bleu
Incompatible St-Priest gare

Gare de St-Priest
Début tranchée ouverte

Captage des 4 Chênes
Déblais importants interdits

Traversée de Mions
Emprises travaux plus importantes que le tracé rouge en surface

Route d'Heyrieux
Pont-route impacté



Tracé rouge
Incompatible Saut de mouton

Poste RTE

Tracé bleu
Incompatible A46

A46
Tunnel sous 2x2 voies

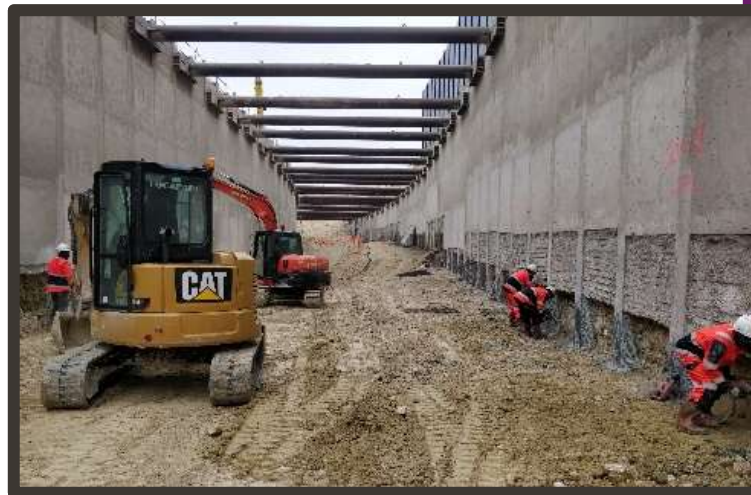
ANALYSE D'UN TECHNIQUE D'UN TRACÉ SOUTERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

Construction de la tranchée : Impacts plus importants sur les bâtis, les voiries, les infrastructures et les milieux naturels

Emprises nécessaires pour les travaux plus importantes qu'un tracé en surface

nécessité de décaler les futures voies vis-à-vis des voies existantes pour réaliser les travaux sans interrompre la circulation des trains pendant plusieurs mois

- installation de foreuses + grues + centrale à béton
- évacuation des gravats, installation de puits de ventilation et évacuation...



Surcoût non expertisé d'environ 60M€ au kilomètre

ANALYSE D'UN TRACÉ EN SOUS-TERRAIN AU NIVEAU DE MIONS

Étudier la possibilité de réaliser un tunnel ou une tranchée pour la création des nouvelles voies sur le périmètre de la commune de Mions.

Objectifs recherchés :

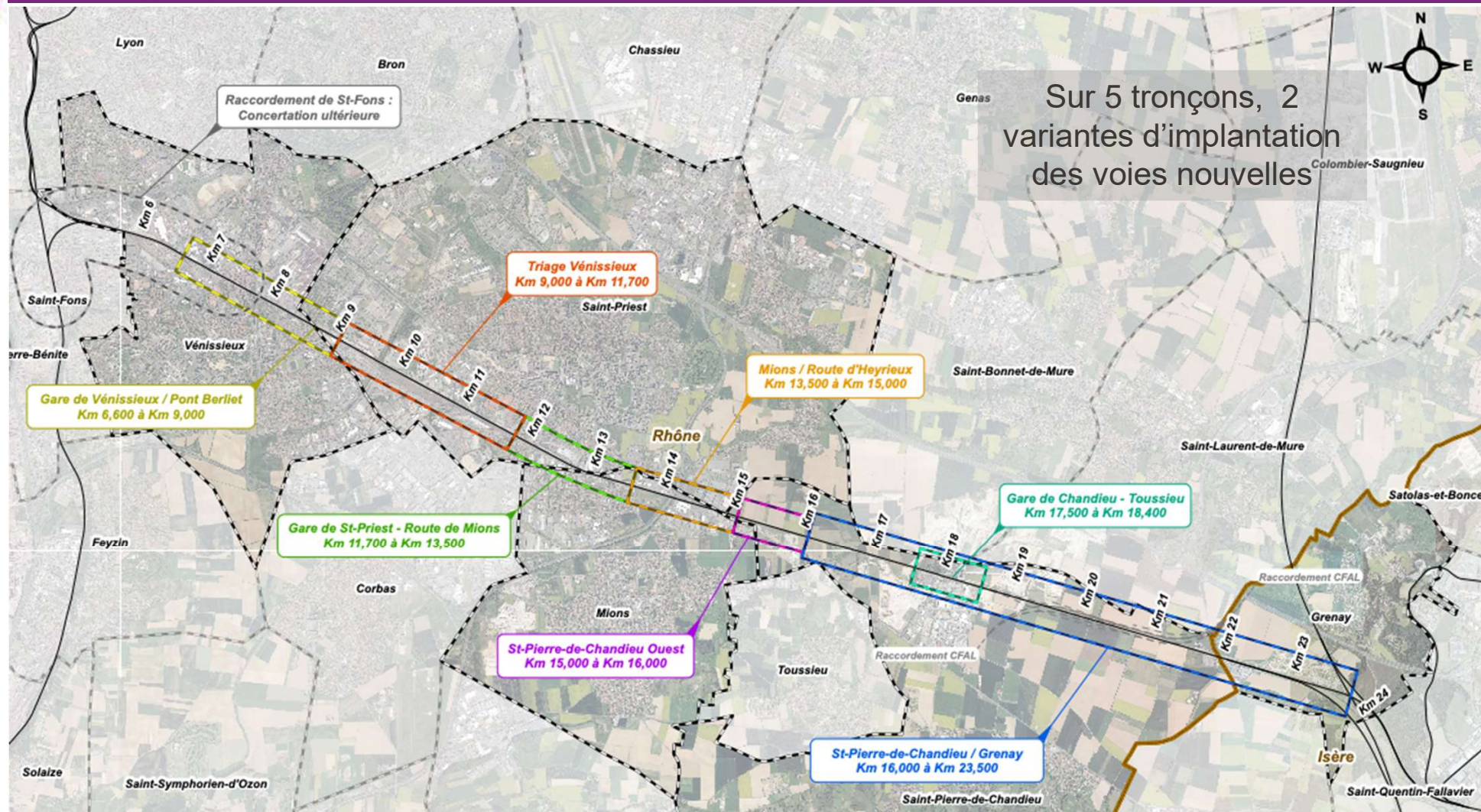
- Ne pas consommer d'emprises supplémentaires localement (sur la portion enterrée)
- Éviter les nuisances liées à des circulations supplémentaires



- Limites techniques et impacts environnementaux majeurs
- Emprises nécessaires plus importantes pour la phase travaux => plus impactant que les solutions en surface
- *d'autres solutions peuvent permettre de faciliter l'insertion des infrastructures nouvelles (et accompagner la réduction des nuisances des infrastructures existantes).*

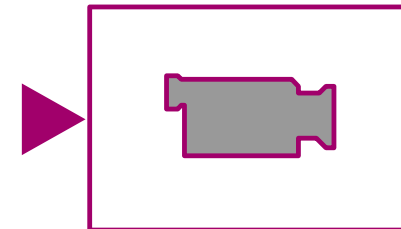
6 TRONÇONS D'ÉTUDE

QUI PEUVENT S'ENVISAGER DE MANIÈRE AUTONOME / VARIANTES PROPOSÉES



APERÇU DU PARCOURS D'ENSEMBLE

→ Vidéo de l'implantation des variantes proposées à la concertation sur le linéaire de voies entre Saint-Fons et Grenay



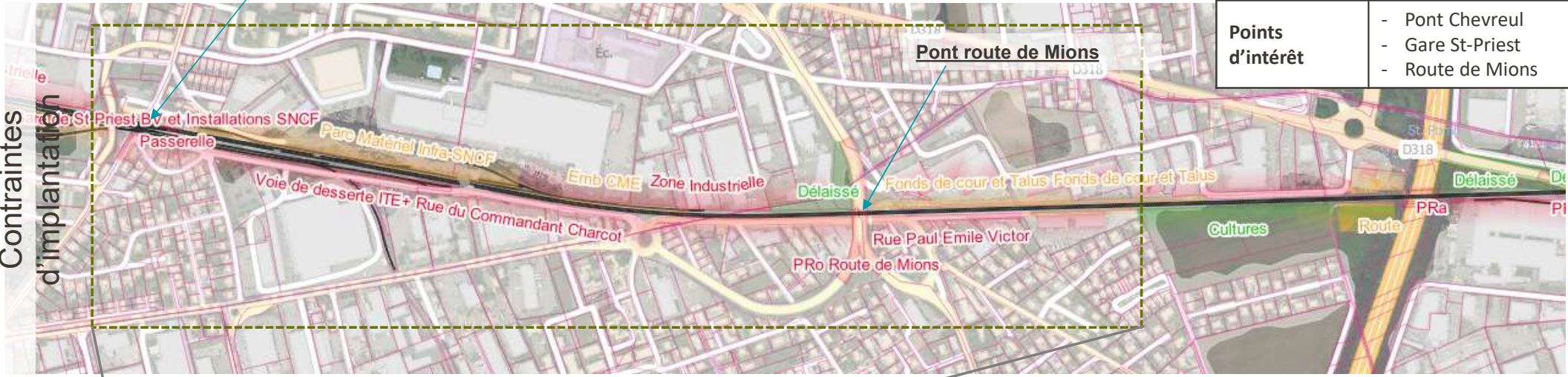
MIONS : 2 SECTIONS INDÉPENDANTES DE TRAÇÉ

SECTEUR : GARE DE ST-PIRIEST / ROUTE DE MIONS

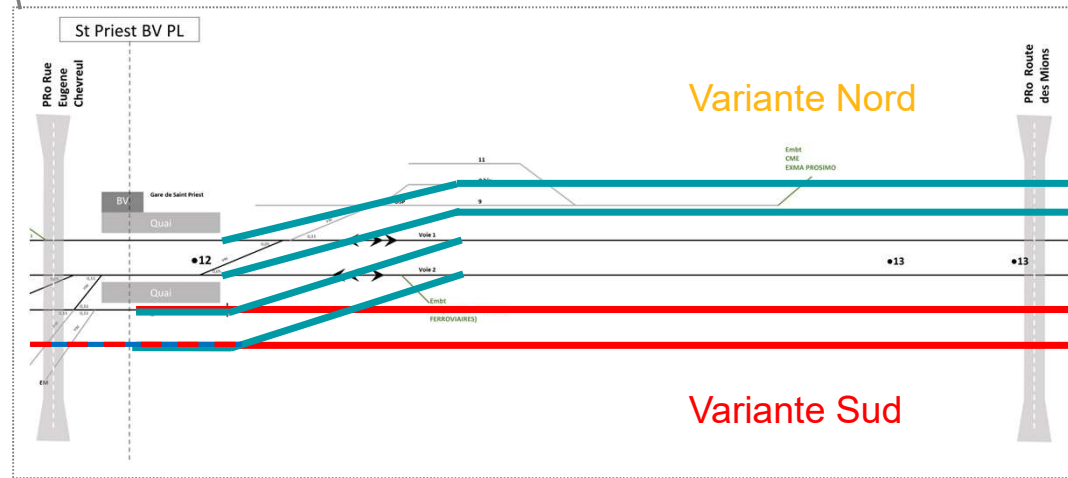
Gare de St Priest

Communes	- Saint-Priest - Mions
Points d'intérêt	- Pont Chevreul - Gare St-Priest - Route de Mions

Contraintes d'implantation



Plan de voie projeté



Principes de construction des variantes +2 voies	
Tracé Bleu	- Bascule des voies en sortie de gare de St Priest - Création de deux voies supplémentaires au nord des voies existantes
Tracé Rouge	- Création de deux voies supplémentaires au sud des voies existantes.

MIONS : 2 SECTIONS INDÉPENDANTES DE TRAÇÉ

SECTEUR : MIONS / ROUTE D'HEYRIEUX

Pont route de Mions

Pont rail Autoroute A46

Pont route d'Heyrieux

Communes

- Mions
- St-Priest
- St-Pierre-de-Chandieu

Points d'intérêt

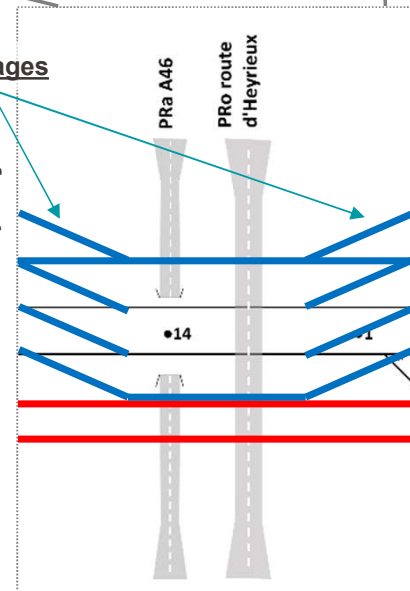
- A46
- Route d'Heyrieux

Contraintes
d'implantation



Basculages

Plan de voie projeté



Variante Nord

Variante Sud

Principes de construction des variantes

Tracé Bleu	- Création d'une voie supplémentaire au nord et une voie au sud supplémentaire des voies existantes
Tracé Rouge	- Création de deux voies supplémentaires au sud des voies existantes

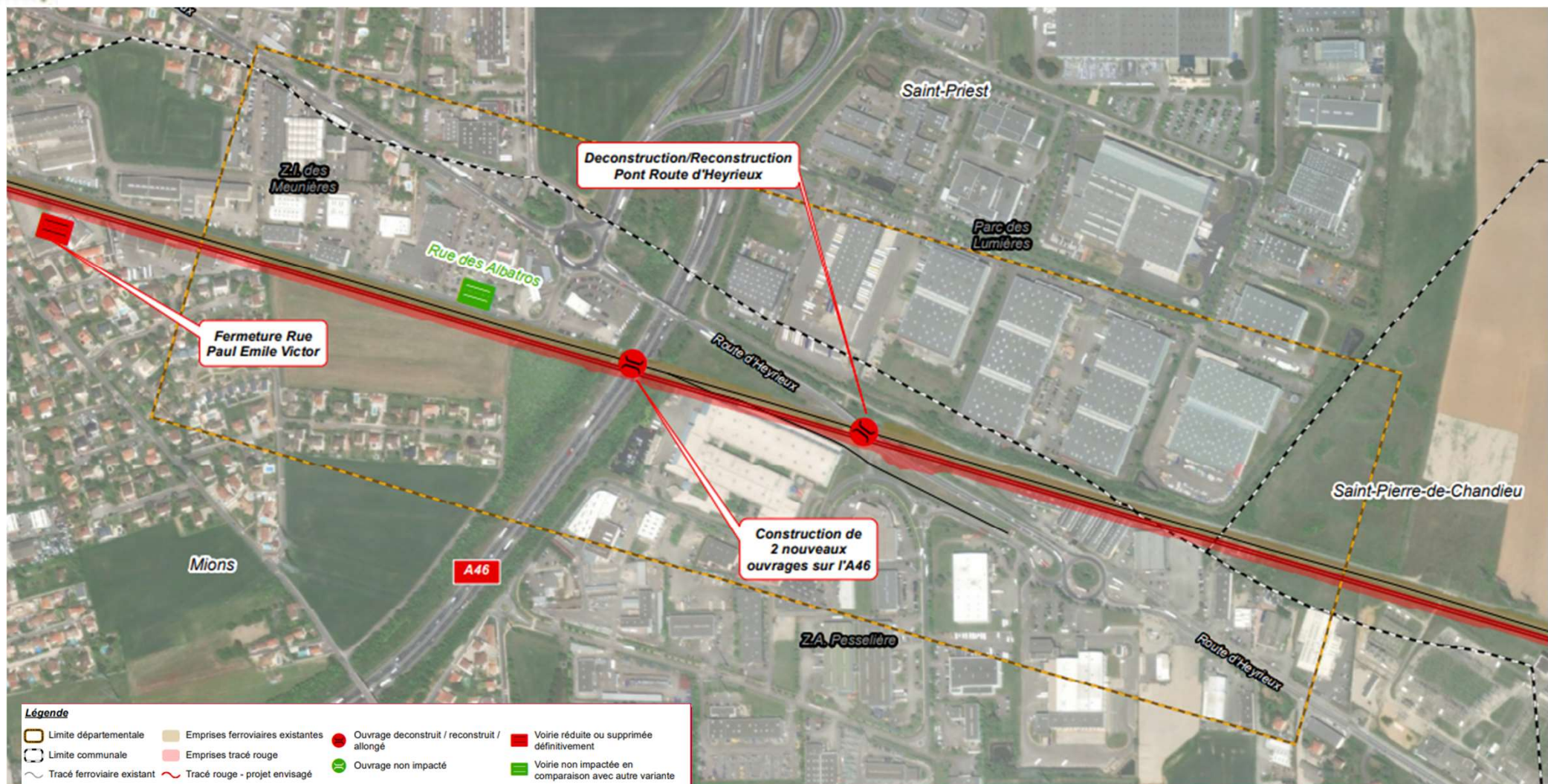
VARIANTE BLEUE

TRONÇON GARE DE SAINT-PIRIEST – ROUTE DE MIONS (vue d'ensemble)



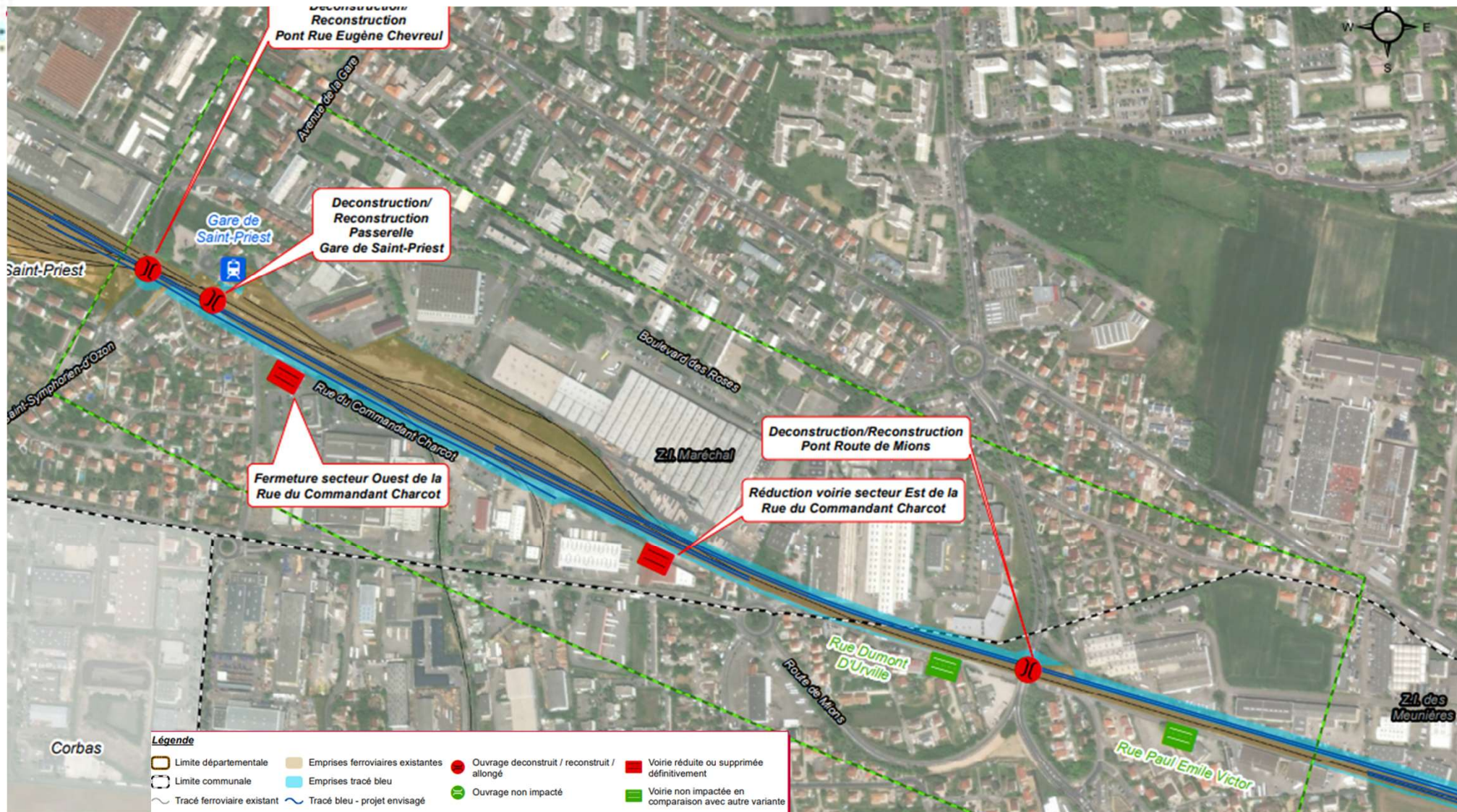
VARIANTE ROUGE

TRONÇON MIONS – ROUTE D'HEYRIEUX (vue d'ensemble)



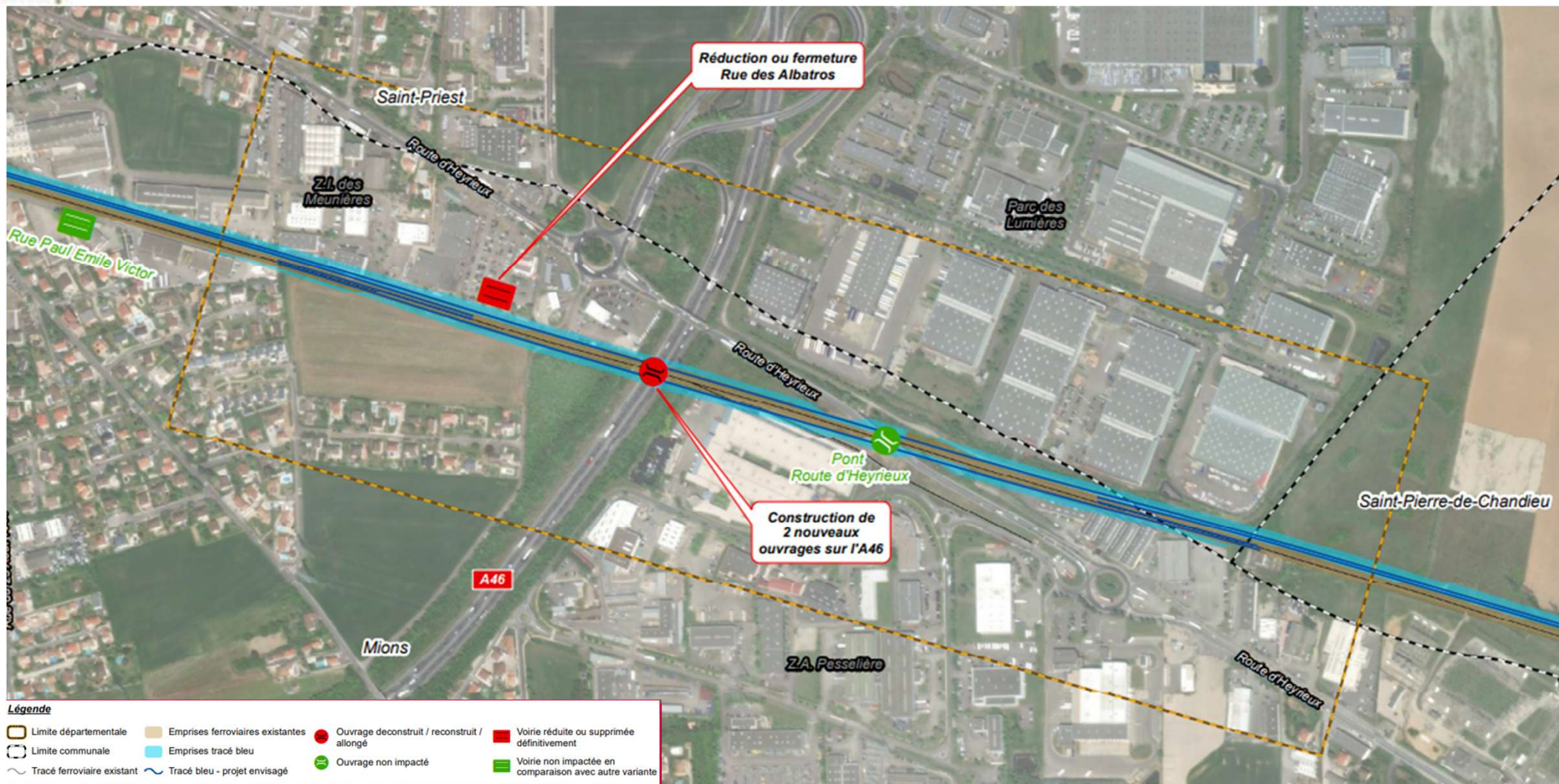
VARIANTE BLEUE

TRONÇON GARE DE SAINT-PIRIEST – ROUTE DE MIONS (vue d'ensemble)



VARIANTE BLEUE

TRONÇON MIONS – ROUTE D'HEYRIEUX (vue d'ensemble)



UNE PREMIERE ANALYSE MULTICRITÈRES À APPROFONDIR LOCALEMENT

TRONÇON 3 : GARE DE SAINT-PRIEST / ROUTE DE MIONS

	VARIANTE BLEUE	VARIANTE ROUGE
Aménagements nécessaires		
Ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> Déconstruction/reconstruction du pont de la route de Mions 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du pont de la route de Mions
Impacts urbains		
Bâti et activité économique	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur le bâti ou l'activité des bâtiments industriels, logistiques ou commerciaux rue Alexandre Grammont, et le long des voies rue des Albatros (4 parcelles) 	<ul style="list-style-type: none"> Impact plus important sur les parcelles à l'extrémité est de la rue du Commandant Charcot, rue Dumont d'Urville et rue Paul Emile Victor. Impact sur deux bâtiments industriels le long des voies rue Paul Emile Victor, et enclavement des activités industrielles desservies par la rue Paul Emile Victor.
Voirie	<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la rue Dumont d'Urville (bus C25) et de la rue Paul Emile Victor 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction voirie secteur est rue Commandant Charcot (Saint-Priest) Fermeture rue Dumont d'Urville sur toute sa longueur (bus C25), et rue Paul Emile Victor sur toute sa longueur – impacts généraux sur fonctionnement de la zone sud
Impacts environnementaux		
Milieu physique	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impact identifié à ce stade 	
Milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impact identifié à ce stade 	
Milieu humain	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impact identifié à ce stade 	
Impacts en phase travaux		
Impacts routiers	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les conditions de circulation Pont Route de Mions (dont bus C25, 62, T36 et VL2, convois exceptionnels) - (+740 PL/j) 	



UNE PREMIERE ANALYSE MULTICRITÈRES À APPROFONDIR LOCALEMENT

TRONÇON 4 : MIONS / ROUTE D'HEYRIEUX

	VARIANTE BLEUE	VARIANTE ROUGE
Aménagements nécessaires		
Ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> Conservation du pont Route d'Heyrieux Construction 2 nouveaux ouvrages sur l'A46 	<ul style="list-style-type: none"> Déconstruction / reconstruction pont Route d'Heyrieux Construction 1 nouvel ouvrage sur l'A46
Impacts urbains		
Bâti et activité économique	<ul style="list-style-type: none"> Impact modéré sur un bâtiment logistique rue Joseph-Marie Jacquard au sud des voies (à l'ouest de l'A46). Impact sur les bâtis commerciaux rue Barthélémy Thimonnier. 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur un bâtiment logistique rue Joseph-Marie Jacquard au sud des voies à l'ouest de l'A46 (Logista France).
Voirie et projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture de la section le long des voies de la rue des Albatros, et reconstitution des accès à la ZI et pour les livraisons aux commerces. Fermeture du chemin des Frères Lumières. Mise en impasse de la Rue Barthelemy Thimonnier. 	
Impacts environnementaux		
Milieu physique	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impact identifié à ce stade 	
Milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> Un espace de prairie (zone naturelle) potentiellement impacté de part et/ ou d'autre de l'A46 Un alignement d'arbres potentiellement impacté (ne faisant l'objet d'aucun classement réglementaire) – à l'ouest de l'A46 	
Milieu humain	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impact identifié à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur des parcelles agricoles/naturelles de la commune de Mions (à l'ouest de l'A46).
Impacts en phase travaux		
Impacts routiers		<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les conditions de circulation sur le pont de la route d'Heyrieux, à fort trafic (dont bus 30 et Zi8, poids lourds et convois exceptionnels) - (5 500 PL/j)



OBJECTIFS CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Concertation en cours

1^{ère} concertation à un stade très amont du projet

- **Enrichir** les études avec votre regard d'acteurs territoriaux
- **Faire ressortir les grands enjeux** d'insertion de la voie / des deux voies supplémentaires pour chacune des variantes proposées
- **Identifier les points** qui seront à **affiner** dans les phases d'études ultérieures

→ Intégrer la matière issue de la concertation dans la fabrication du choix d'un tracé préférentiel

Et d'autres concertations à venir

Prochaines étapes

- Horizon fin 2023 → nouvelle concertation sur les modalités fines d'insertion du projet dans son environnement urbain
- Horizon 2025 → enquête d'utilité publique
- Après 2026 → concertation continue post DUP

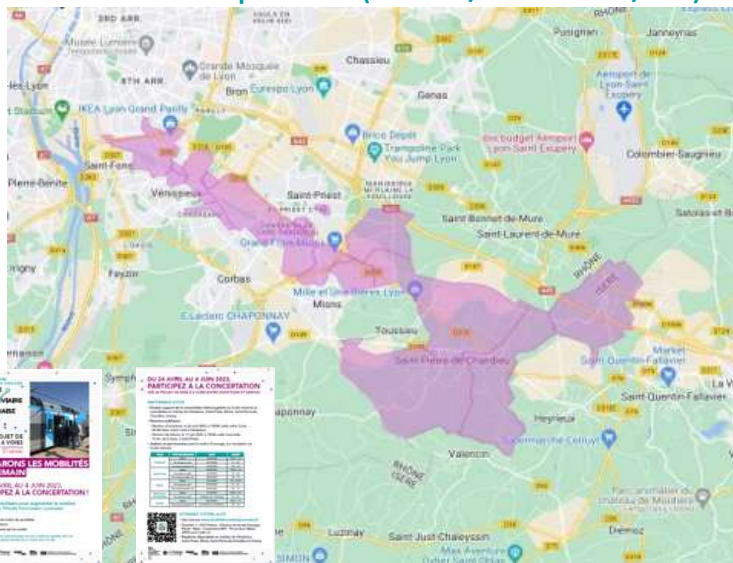
DISPOSITIFS DE MOBILISATION DU PUBLIC

■ Relais parties prenantes

- **kit de communication papier** dans chaque mairie concernée par le projet (Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre de Chandieu, Grenay)
- **1 kit de communication numérique** pour diffusion par les mairies et les partenaires (Région AURA, DREAL AURA, Chambres d'agriculture de l'Isère et du Rhône) et les communes de Saint-Fons, Corbas, Toussieu
- **Mail + flyer envoyé aux acteurs rencontrés en phase préparatoire**, avec invitation à relayer

■ Distribution en boîtes aux lettres d'un flyer

9655 exemplaires (du 24/04 au 28/04)



■ Information dans la PQR

- **Annonce de la concertation et de la réunion publique d'ouverture** le 21 avril (Le Progrès Edition Grand Lyon – 36 000 exemplaires)
- **5 annonces presse d'annonce des ateliers de concertation** dans Le Progrès (du 28 avril au 19 mai) dans les pages locales des 5 communes concernées
- **1 Communiqué de presse d'annonce de la concertation** envoyé le 21/04

■ Campagnes Facebook et Instagram

- 18 - 65 ans (465 400 - 547 500 personnes)
- **3 campagnes ciblées sur Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Pierre-de-Chandieu, Mions et Grenay**
 - annonce de la concertation
 - inscription aux ateliers (campagne en cours)
 - réunion de clôture

CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	5 mai	14h – 17h
	Permanence après-midi	9 mai	14h – 17h
Saint-Pierre de Chandieu	Permanence matin	9 mai	9h – 12h
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	17 mai	9h – 12h
Vénissieux	Permanence après-midi	10 mai	14h – 17h
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	22 mai	9h – 12h
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	22 mai	14h – 17h
	Permanence matin	25 mai	9h – 12h
Saint-Priest	Permanence matin	16 mai	9h – 12h
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	24 mai	14h – 17h
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

Inscription aux ateliers et permanences

En ligne : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>



Lien direct sur la page d'inscription :
<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/concertation/saint-fons-grenay-doublement-des-voies/>

Par tél. **06 75 87 18 30** si pas possible par internet



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Recueil des avis et questions

- **Site web** : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/> → formulaire en ligne
- **Registres en mairies** : Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu, Grenay + à l'entrée de l'atelier
- **Courrier postal** : SNCF Réseau - Direction territoriale Auvergne Rhône - Alpes - Concertation M4V - 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Des questions ?

Des clarifications ?



▪ Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur

▪ Attendez le micro pour parler



▪ Présentez-vous avant d'intervenir



30 min

TRAVAIL EN SOUS GROUPE

IDENTIFICATION COLLECTIVE DES
POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE
CHAQUE VARIANTE DE TRACÉ



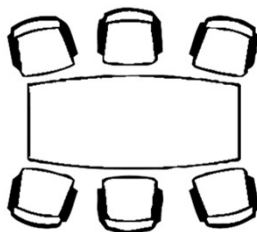
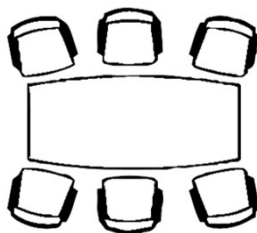
45 min

TRAVAIL EN X SOUS-GROUPES DE 4 à 6 PERSONNES

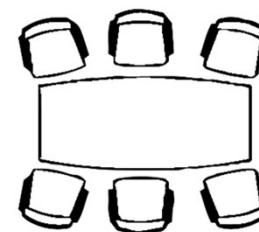
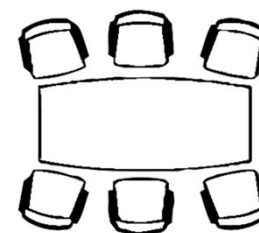
Questions

- Points forts
- Points faibles
- Points d'attention

Variante Rouge



Variante Bleue



TOUR 1



Les participants s'installent à une table, se présentent entre eux



Désignation d'un hôte de table en charge d'inscrire les contributions du groupe sur le paperboard



Les participants **contribuent à la thématique de leur table**

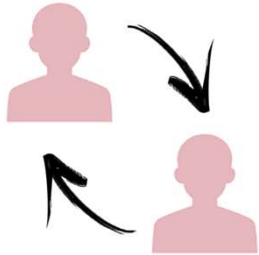
Ex. table n°1 : « Quels **points forts / faibles / points d'attention** de la variante rouge ? »

Pratiquer le « Oui, et... » et noter toutes les idées



15 min

TOUR 2



Les hôtes restent à leur table pour partager les contributions du 1^{er} tour puis changent de table

Changement de sous-groupe pour les participants

Les groupes du 1^{er} tour ne restent pas ensemble

Prise de connaissance des contributions issues du 1^{er} tour

Les sous-groupes approfondissent les réflexions du 1^{er} tour (ne barrez pas de contributions existantes)

Pratiquer le « Oui, et... » et noter toutes les idées



15 min

PARTAGE DES CONTRIBUTIONS

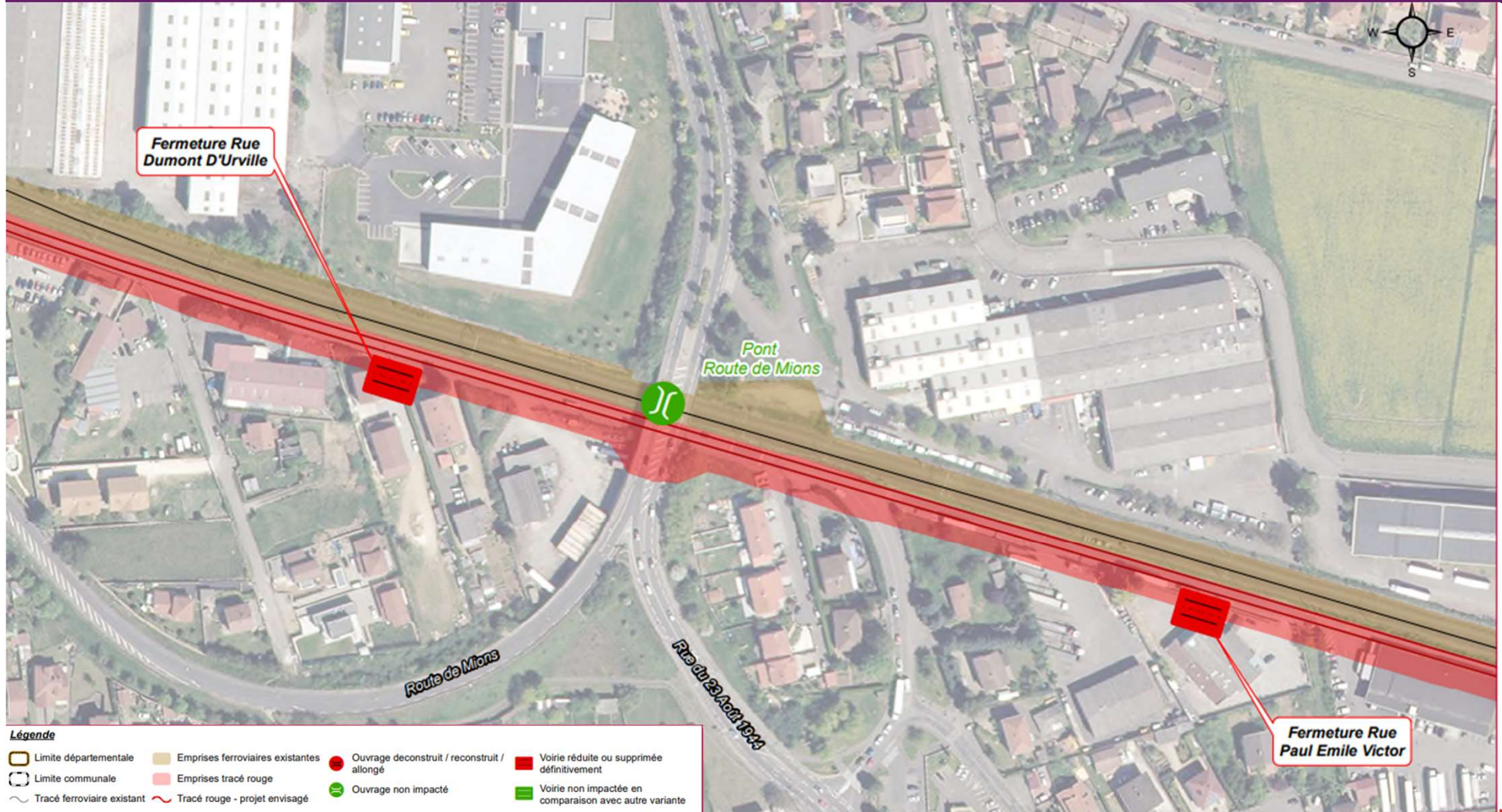
Partage collectif de l'ensemble des productions *sans jugement ou débat* – *uniquement des questions de clarification si nécessaire*

Des clarifications ? Enrichissements ?

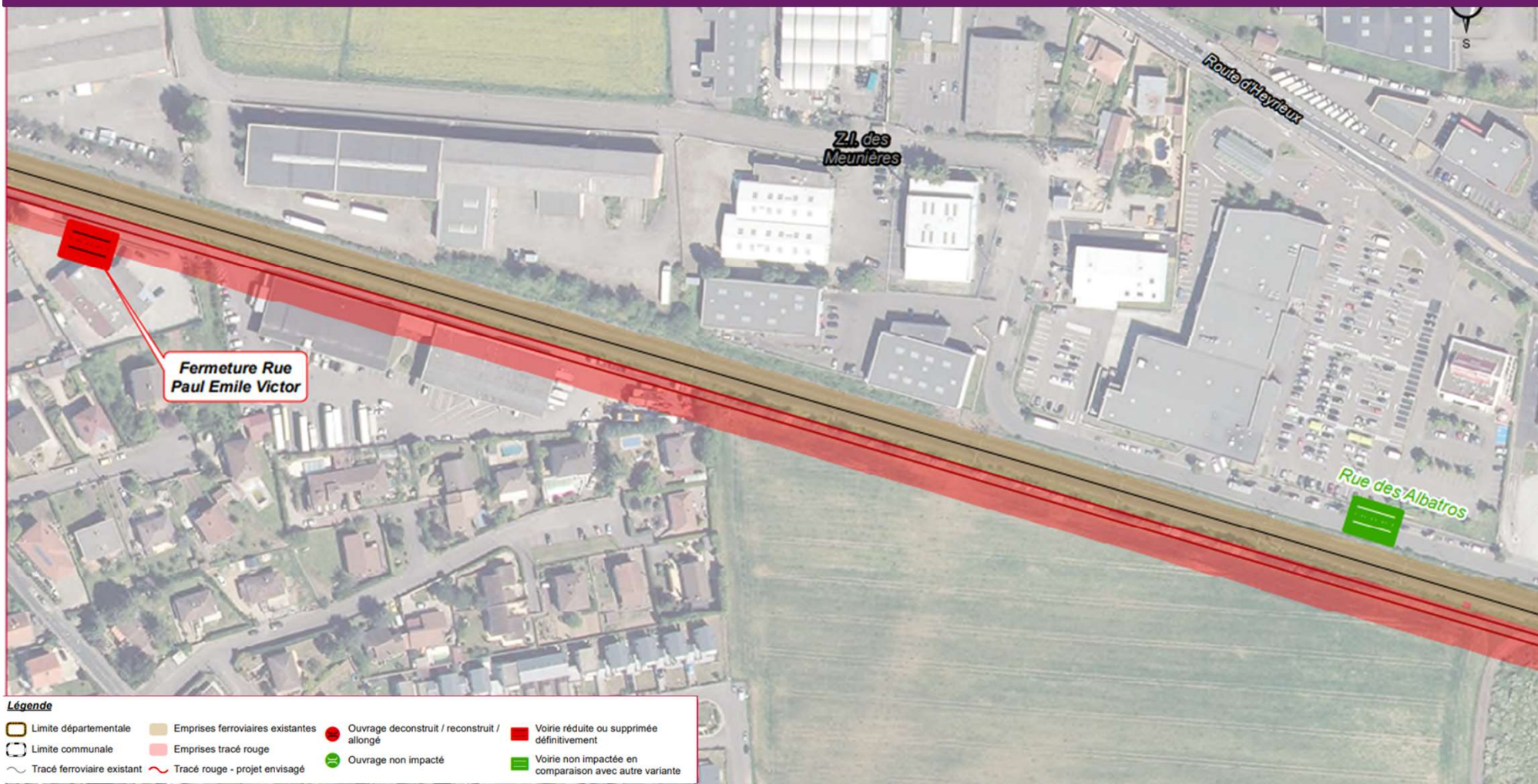


15 min

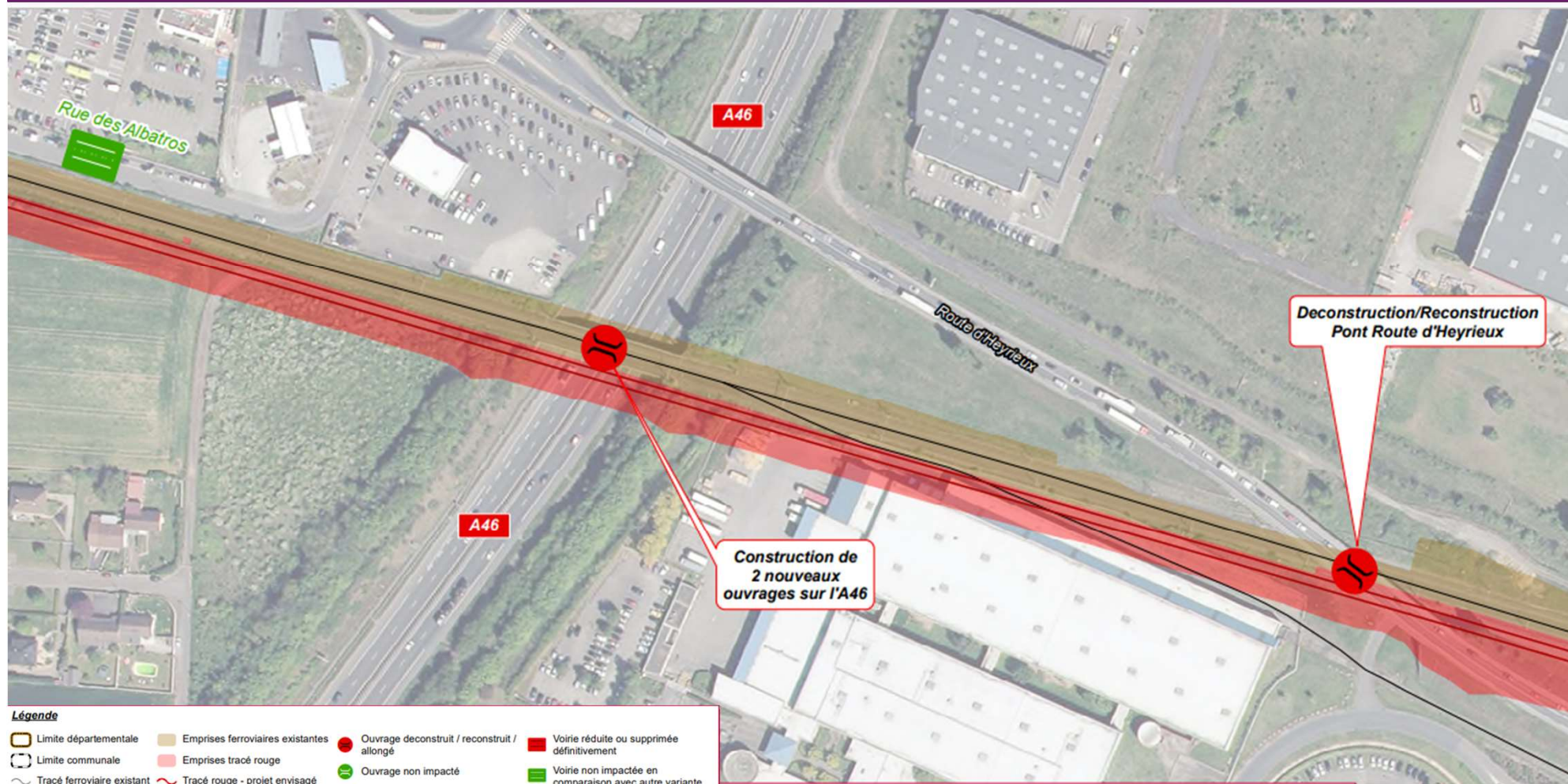
VARIANTE ROUGE – MIONS (1/4)



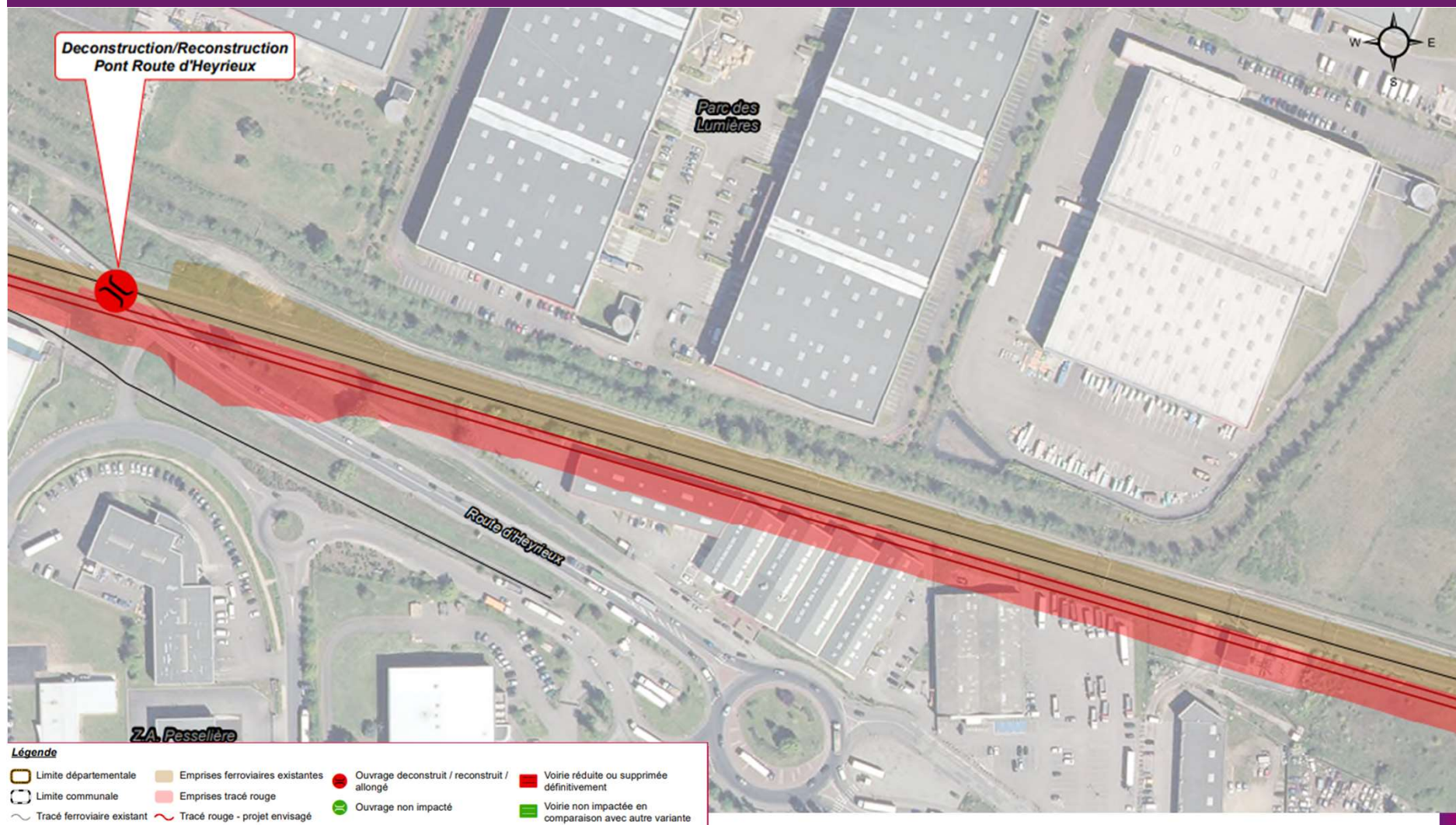
VARIANTE ROUGE – MIONS (2/4)



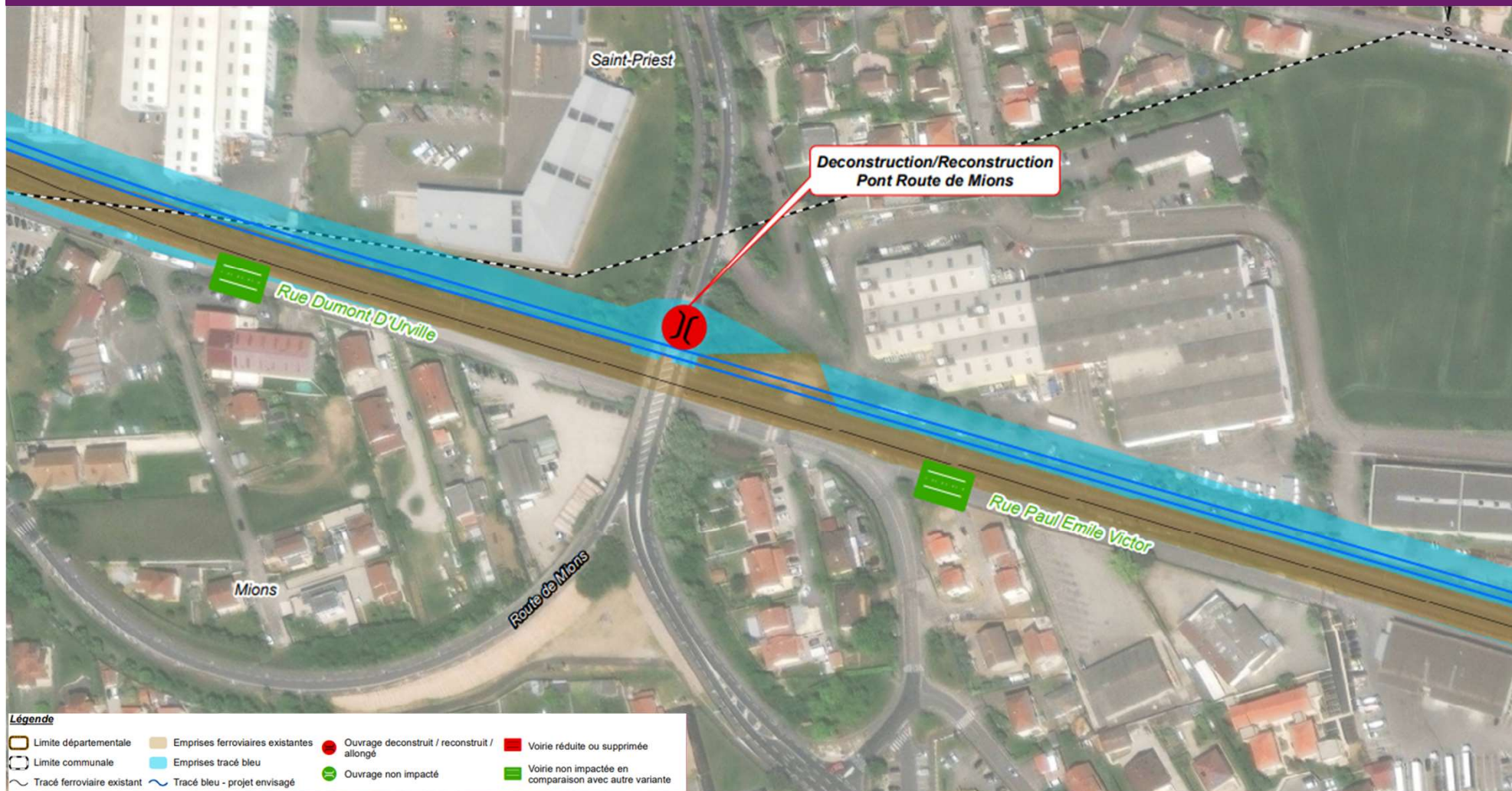
VARIANTE ROUGE – MIONS (3/4)



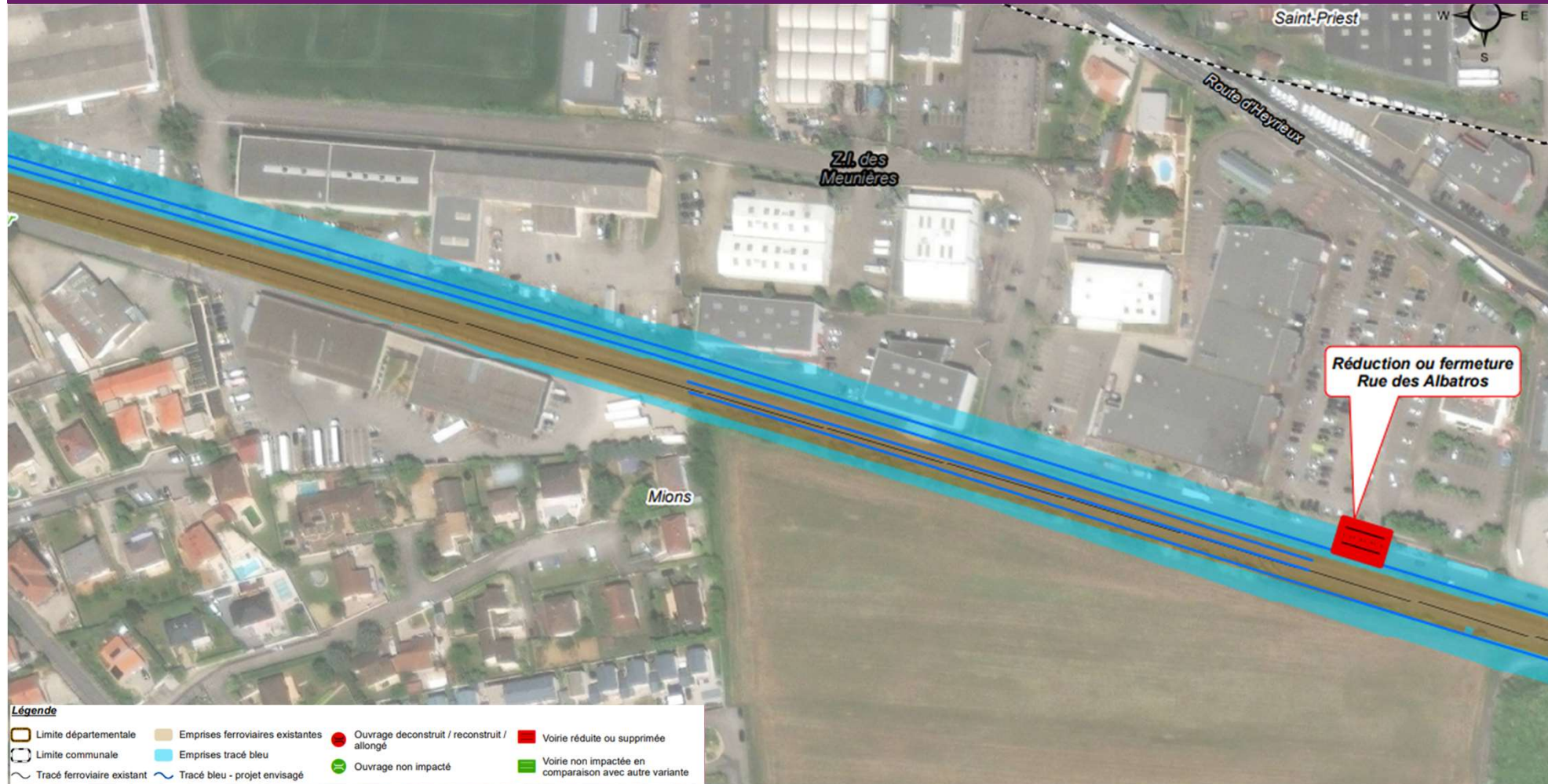
VARIANTE ROUGE – MIONS (4/4)



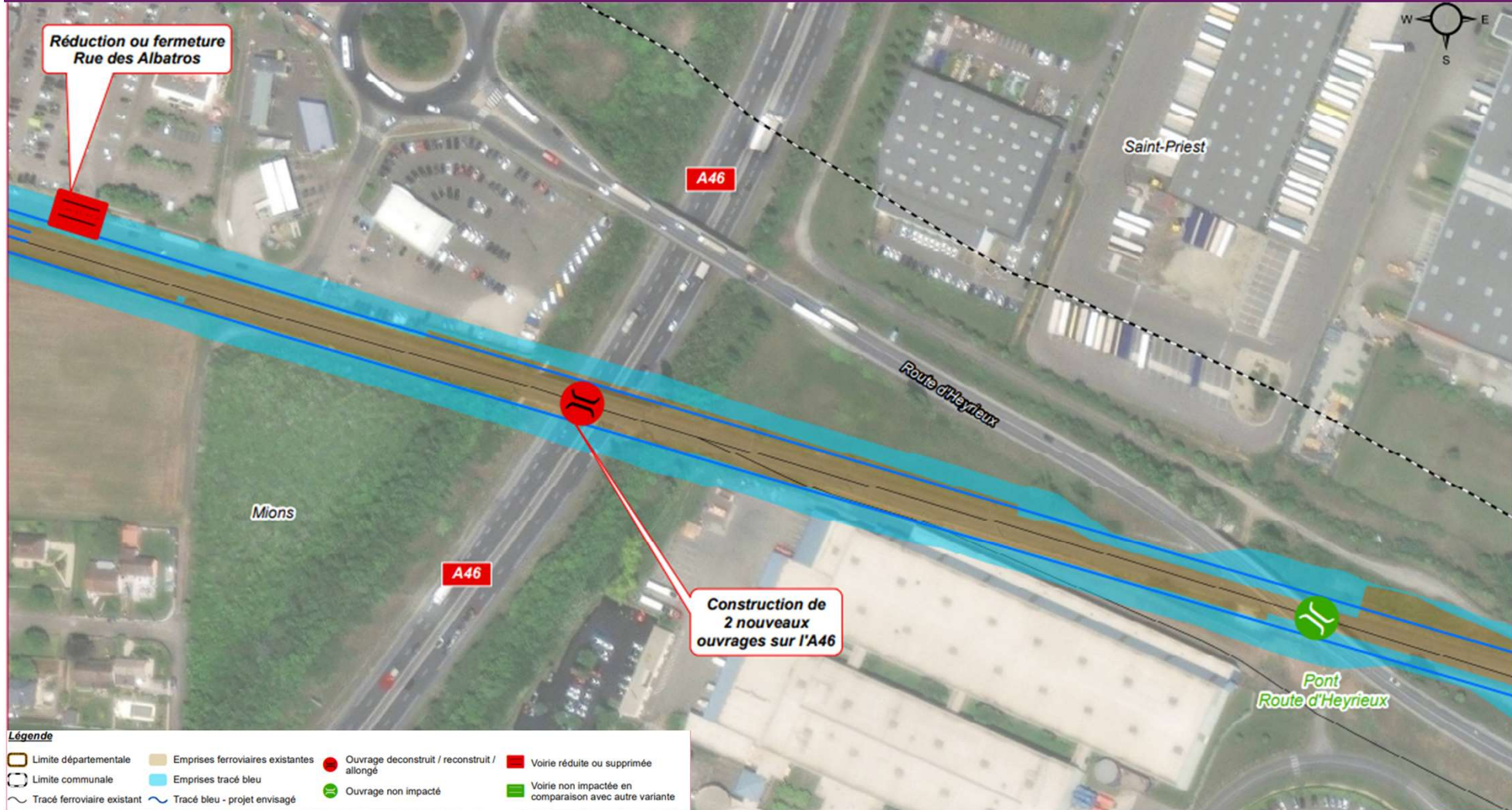
VARIANTE BLEUE – MIONS (1/4)



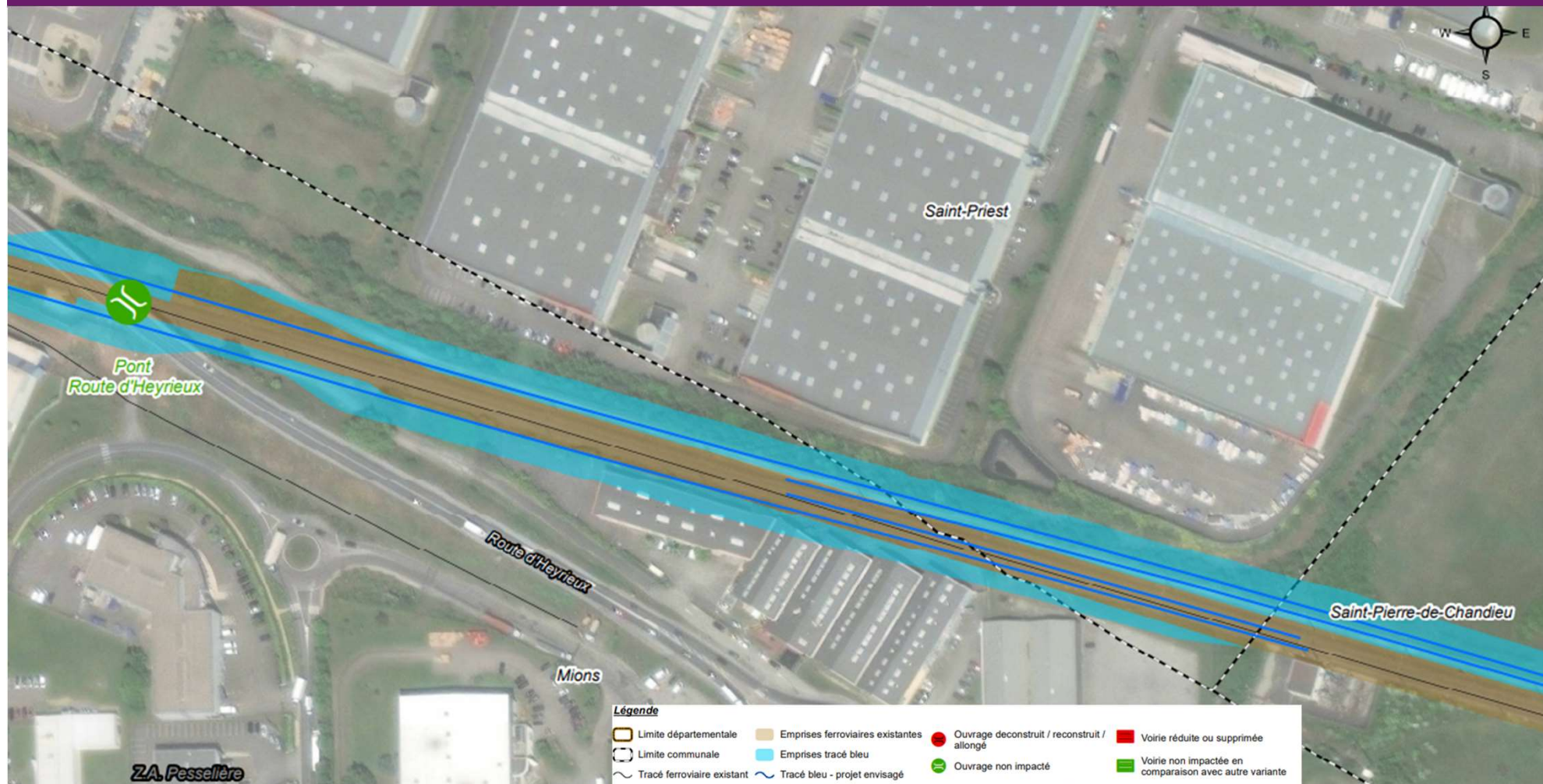
VARIANTE BLEUE – MIONS (2/4)



VARIANTE BLEUE – MIONS (3/4)



VARIANTE BLEUE – MIONS (4/4)



POUR LA SUITE



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>



5 min



POUR LA CONCERTATION QUI S'OUVRE

- **Informez-vous**
- **Venez échanger et travailler avec SNCF Réseau**
- **Contribuez**

Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>

- Documents d'information
- Formulaire en ligne pour donner votre avis
- Formulaire d'inscription aux ateliers et permanences



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	5 mai	14h – 17h
	Permanence après-midi	9 mai	14h – 17h
Saint-Pierre de Chandieu	Permanence matin	9 mai	9h – 12h
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	17 mai	9h – 12h
Vénissieux	Permanence après-midi	10 mai	14h – 17h
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	22 mai	9h – 12h
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	22 mai	14h – 17h
	Permanence matin	25 mai	9h – 12h
Saint-Priest	Permanence matin	16 mai	9h – 12h
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	24 mai	14h – 17h
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>



Hotline pour s'inscrire aux ateliers ou permanences
06 75 87 18 30

MOT DE LA FIN

Votre appréciation sur cette séance en
UN MOT ...

Inscrivez-le sur un post-it à coller sur le paperboard



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>